

# **L'évaluation des capacités physiques fonctionnelles ; au-delà des plaintes de l'expertisé**

***Jeudi 16 février 2023***

*Présenté par : Mme Dominique Gilbert, physiothérapeute & Mme Isabelle Rivet, ergothérapeute*

## **Objectifs d'apprentissage**

Au terme de cette présentation, le participant sera en mesure de :

- différencier entre la restriction et la limitation fonctionnelle, qu'elle soit temporaire ou permanente, pour améliorer les recommandations médicales ;
- distinguer les éléments essentiels d'une bonne évaluation des capacités physiques dans le cadre de différentes pathologies/syndromes ;
- interpréter et utiliser l'évaluation des capacités physiques pour une gestion optimale du dossier.